

Les IA IPR - Économie et Gestion

À Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

À mesdames et Messieurs les présidents de Greta,

À Mesdames et Messieurs les DDFPT,

À Mesdames et Messieurs les CFC,

À Mesdames et Messieurs les coordonnateurs disciplinaires,

À Mesdames et Messieurs les professeurs d'Economie-Gestion,

Tout d'abord, l'équipe des IA-IPR Économie et gestion de l'académie de Lyon vous souhaite une excellente rentrée scolaire 2022. Nous espérons tout comme vous que cette année soit « normale » dans l'exercice des missions de chacun.

Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux professeurs rejoignant notre Académie, une bonne intégration au sein de leur nouvelle équipe pour les professeurs ayant changé d'affectation ou ayant de nouvelles fonctions et enfin, une excellente prise de fonction pour les professeurs stagiaires et les professeurs contractuels.

Par ailleurs nous étions exceptionnellement 4 inspecteurs lors de la rentrée précédente. Cependant notre collègue Pierre Peyrel a rejoint son académie d'origine (Clermont-Ferrand) et nous serons donc maintenant 3 IA-IPR pour vous accompagner et piloter la discipline. Jean-Charles Diry – Nathalie Freydière – Véronique Monmaron.

Nous vous invitons à consulter la répartition de nos missions et responsabilités ainsi que les différents dossiers pour lesquels nous avons aussi mobilisés des professeurs chargés de mission ou de dossiers. Tout cela est en ligne sur ;

- [EcoGest Lyon: Site Economie et Gestion de l'Académie de Lyon – EcoGest Lyon \(ac-lyon.fr\)](https://www.ac-lyon.fr/eco-gest)

Plus précisément ;

- **Jean-Charles Diry IA-IPR** est en charge, des filières de la gestion et finances (CG, SAM, Assurance, Notariat) la filière de l'expertise comptable, niveau licence le DCG, niveau master le DSCG. Par ailleurs la filière informatique, et la sécurité du transport-logistique (SIO, MOS, GTLA). Également CARDIE (conseiller académique de monsieur le recteur pour l'innovation pédagogique) et enfin Directeur Adjoint de la nouvelle école académique de la formation continue (EAFC).

- **Nathalie Freydière IA-IPR** est en charge, de l'ensemble des filières commerciales (PI, CI, MCO, NDRC, CSST, Banque) mais aussi, des classes préparatoires aux grandes écoles : CPGE ECT-ECP et, ATS. Elle a également en charge le dossier de la Banque de France et le suivi du passeport EducFi.

- **Véronique Monmaron IA-IPR**, est en charge, des filières de l'hôtellerie restauration et du Tourisme pour notre académie et l'académie de Clermont-Ferrand mais aussi du BTS GPME et du BTS Communication. Elle suivra également avec Nathalie Freydière les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE ECT-ECP et, ATS).

Pour le baccalauréat, c'est ensemble que nous suivrons tous les dossiers STMG, et Véronique Monmaron assurera également la gestion et le suivi de la série STHR.

Nous souhaitons dans cette lettre attirer votre attention sur les points suivants :

1) **Le comité technique (COTECH)** Économie et gestion, viendra en appui du corps d'inspection sur certains dossiers. Ce dernier est composé des inspecteurs auxquels sont associés :

- **Les professeurs chargés de missions d'inspection** : Marc Bricard, Chantal Bricard (également ingénieur au sein de la CARDIE), Laetitia Peltier et Christophe Regnault.

- **Les professeurs, chargés de dossiers spécifiques** : Muriel Majorel (Hôtellerie restauration), Jessica Yannacopoulos Tourisme), Jean-Paul Gourdant et Romain Gillet (co-pilotage des TraAM – Travaux Académiques Mutualisés), Philippe Brimbeuf (IAN – Interlocuteur Académique au Numérique pour notre discipline), Marianne Crémillieu (chargée de la communication institutionnelle du site Économie et gestion et de la communication sur les réseaux sociaux). Enfin Yoann Perret aura la charge du dispositif d'accompagnement pédagogique en STMG.

2) **Les professeurs formateurs et des professeurs référents de BTS** sont également missionnés pour des travaux liés à la formation ou à l'organisation des examens. Ils pourront être vos interlocuteurs sur des problèmes de didactique des enseignements et/ou sur les examens.

3) **Le cadre réglementaire d'exercice de vos missions** et notamment :

- Les éléments de la conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation nationale [Année scolaire 2022-2023 : Construisons ensemble une école engagée ! | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#) et les orientations nationales liées à France 2030 <https://www.gouvernement.fr/les-priorites/france-2030>

- La circulaire de rentrée 2022 [Circulaire de rentrée 2022 | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#)

- Les principales priorités de Monsieur le Recteur de la Région Académique Auvergne Rhône-Alpes, Recteur de l'Académie de Lyon [La rentrée dans l'académie de Lyon | Académie de Lyon \(ac-lyon.fr\)](#)

Par ailleurs, concernant la formation continue des enseignants, c'est l'ensemble du dispositif de formation continue qui a été changé. Les professeurs ne s'engageront plus dans des actions de formations ponctuelles mais dans des parcours de formation continue au sein de l'EAFC [École Académique de la Formation Continue \(EAFC\) | Académie de Lyon \(ac-lyon.fr\)](#).

Un parcours de formation c'est :

- Entre 25h et 30h de formation continue.
- Sur une durée de réalisation comprise entre 6 mois et 3 ans.
- Comportant 3 types de modules de formation :
 - **Modules de formation/information** : temps de formation en groupe ciblé, de durée variable, en présentiel ou en distanciel (synchrone ou asynchrone) permettant aux professeurs de recevoir des contenus plus institutionnels par exemple sur des contenus disciplinaires

- **Modules de transférabilité et de co-développement** : temps de durée variable permettant aux professeurs du groupe de travailler à l'exploitation pédagogique de ce qui a été donné en module de formation. Des « livrables pédagogiques » seront attendus ici, et les professeurs travailleront sur des temps dédiés et en autonomie.
- **Modules de personnalisation** : temps de durée variable permettant à chaque professeur du groupe de bénéficier (réponse à des besoins individuels) d'un accompagnement différencié (complément de formation, renforcement, tutorat, coaching...).

Ces nouveaux parcours de formation offrent la possibilité d'une certification ou d'une diplomation (certificat, diplôme, titre, Open Badge...) et assurent la reconnaissance institutionnelle et universitaire de la formation reçue.

Les inscriptions se feront à partir de la nouvelle plateforme SOFIA-FMO qui sera disponible à partir des congés de Toussaint.

Chantal Bricard (CMI) a la charge de l'opérationnalisation de la formation et nous reviendrons très prochainement avec elle, dans « un message hebdo » sur les modalités pratiques d'inscription et de suivi.

Enfin, nous vous rappelons le dispositif de communication et d'échanges mis en place depuis plusieurs années :

- Le site académique disciplinaire sur lequel vous pourrez trouver, non seulement des informations institutionnelles mais aussi un nombre important de ressources pédagogiques, <https://ecogestion-legt.enseigne.ac-lyon.fr/legit/>
- L'espace de travail collaboratif « viaeduc » <https://www.viaeduc.fr/>. L'inscription est vivement recommandée pour l'ensemble des professeurs afin de bénéficier des documents et ressources pédagogiques. <https://ecogestion-legt.enseigne.ac-lyon.fr/legit/modes-operatoires-viaeduc/>
- Le message hebdomadaire adressé systématiquement aux professeurs d'Économie et gestion sur les boîtes fonctionnelles (nom.prénom@ac-lyon.fr). Ce dernier est le vecteur des informations essentielles <https://ecogestion-legt.enseigne.ac-lyon.fr/legit/category/page-daccueil/message-hebdo/les-articles-lies-au-message-hebdo/>
- Les professeurs coordonnateurs disciplinaires et surtout les DDFPT sont aussi vos et nos relais pour diffuser ou faire remonter des informations.

Nous restons à votre écoute pour vous accompagner dans votre pratique professionnelle et vos projets pédagogiques, mais aussi sur le déroulement de votre carrière.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

L'équipe des IA IPR – Économie et gestion

Jean-Charles DIRY (jean-charles.diry@ac-lyon.fr)

Nathalie FREYDIERE (nathalie.freydiere@ac-lyon.fr)

Véronique MONMARON (veronique.monmaron@ac-lyon.fr)